New-York, 13 mai (sous toutes réserves). — Une dépêche de St-Thomas annonce que l'amiral Sampson a quitté la baie de San-Juan pour se mettre à la recherche de la flotte espagnole.

Madrid, 13 mai, 7 heures soir. — L'échec de l'escadre américaine devant Porto-Rico est confirmé. Malgré le bombardement de la place, par onze navires, l'attaque a été glorieusement repoussée, notamment par les batteries espagnoles, armées de canons de 28 centimètres. Ces nouvelles produisent ici un grand enthousiasme.

A CUBA
LE COMBAT DE CARDENAS
Les Américains repoussés

Key-West, 13 mai. — Voici des détails sur le combat de Cardenas :

« Les canonnières *Wilmington* et *Hudson* avaient commencé à tirer sur les vaisseaux du port de Cardenas, lorsque quelques minutes plus tard, le *Winslow* arriva prendre part au combat. Les Espagnols concentrèrent aussitôt leurs feux sur le *Winslow*. Ce fut en vain que le *Wilmington* et le *Hudson* essayèrent de soustraire le *Winslow* à la grêle de projectiles qui s'abattait sur ce navire.

A une heure trente, un boulet espagnol traversant la coque de ce navire en détruisit la chaudière. Le *Winslow* était désemparé. Pendant vingt minutes, l'*Hudson* tenta de se porter à son secours ; mais le feu terrible des Espagnols l'en empêchait. Enfin, l'*Hudson* put lancer des amarres. L'officier Bagley et des marins du *Winslow* se tenaient prêts, lorsqu'un projectile espagnol, éclatant au milieu du groupe, l'officier tomba raide mort et six des marins étaient blessés. Finalement, l'*Hudson* put remorquer le *Winslow*.

C'est à quatre heures moins dix que le *Hudson* put remorquer le *Winslow*, hors de la portée du feu espagnol. Il n'y avait que trois marins à bord du *Winslow* qui fussent capables d'amarrer.

Le *Winslow* a été remorqué à San-Pedro où les morts et les blessés ont été transportés à bord de l'*Hudson*, qui arriva à Key-West à huit heures du matin.

Le *Hudson* a sa cheminée criblée de balles. Toutes les cabines sur le pont sont détruites.

Londres, 13 mai. — D'après les journaux anglais du soir, l'affaire de Cardenas a été très chaude. La canonnière américaine *Tesumseh*, exposée à un feu bien dirigé, a été frappée plusieurs fois. On croit même qu'elle aurait sauté. Cinq hommes du *Winslow* auraient été tués; mais Cardenas serait rasé.

Key-West, 13 mai. — La canonnière *Hudson* est arrivée ce matin, ayant à bord le corps du lieutenant William Bagley et ceux de quatre hommes de l'équipage du *Winslow*, tués pendant l'engagement de Cardenas.

L'*Hudson* a également amené hier après-midi à Key-West le lieutenant commandant le *Wilmington*, légèrement blessé à la jambe gauche, ainsi que plusieurs hommes de l'équipage de ce navire qui sont légèrement blessés.

Le *Winslow*, le *Wilmington*, qui est une canonnière et non un croiseur, et l'*Hudson* ont pris hier part à l'engagement.

Le commandant de place de Key-West informe le ministère de la marine que le *Winslow* est fortement endommagé ; il sera envoyé dans les docks pour être réparé.

Interview du commandant du « Winslow »

Key-West, 13 mai. — Le commandant du *Winslow* a été blessé. Il a dit dans une interview que les Espagnols ont attendu pour tirer sur les Américains que ceux-ci fussent bien à portée du feu des canonnières amarrées dans le port et des batteries de terre.

Le tir des Espagnols a été parfait. Les obus tirés l'étaient avec une telle précision qu'ils éclataient pour ainsi dire aux pieds des Américains.

Les détails de l'action

La Havane, 13 mai. — Dès les premières heures de la matinée, quatre navires de guerre américains tiraient des coups de canon répétés sur Cienfuegos.

En même temps plusieurs bateaux à vapeur remorquaient huit grandes embarcations chargées d'armes et de munitions pour les rebelles et s'approchaient près de la côte, cherchant à les débarquer.

Plusieurs bataillons d'infanterie massés sur le rivage firent alors feu sur les bateaux : ceux-ci se retirèrent rapidement.

En même temps la batterie du phare de Cienfuegos et l'artillerie de la côte tirèrent sur les Américains qui s'éloignaient. Cependant les embarcations tentaient de débarquer les munitions sur les rives du fleuve Trimao. Les troupes les en empêchèrent par un feu intense qui causa de grandes pertes à l'ennemi. Celui-ci prit le parti de fuir sans pouvoir opérer son débarquement. Les troupes espagnoles ont eu 14 blessés.

Le plan américain avorté

New-York, 13 mai. — Les Américains, depuis le commencement des hostilités, ont marqué qu'ils avaient un faible pour Cardenas. Leurs journaux ont même dit que cette ville pouvait devenir pour les envahisseurs une excellente base d'opérations.

Déjà, le 25 avril dernier, l'escadre de l'amiral Sampson qui assurait le blocus de la place avait lancé quelques obus contre les batteries en construction sur les pointes de Hicacos et de Aguado.

Bien que ce n'eût été là qu'une escarmouche sans importance, il semble dès ce moment que les Américains avaient bien choisi Cardenas comme point de débarquement. D'ailleurs, ce choix est, de l'avis de tous, excellent.

Cardenas, ville d'une quinzaine de mille habitants, située sur la côte septentrionale de l'île, possède un excellent port. Elle présente ensuite l'avantage de n'être qu'à deux ou trois jours de marche de la Havane. Elle est d'ailleurs reliée à cette dernière ville et à Matanzas par un chemin de fer.

Suivant toute vraisemblance, l'attaque d'hier a été exécutée sur les ordres reçus de Washington, et elle avait pour but de préparer les voies au corps expéditionnaire du général Miles, qui attend à Tampa l'ordre du départ.

L'IMPRESSION A NEW-YORK

New-York, 13 mai. — L'engagement de Cardenas, dont les journaux publient aujourd'hui des récits copieux, fait l'objet de toutes les conversations.

Où donc les Espagnols ont appris à manœuvrer les canons? On disait cependant qu'ils n'avaient aucune science du tir, et il n'a fallu rien moins que le témoignage du commandant du *Winslow* pour convaincre les Américains du contraire.

S'il faut en croire les nouvelles de Washington, l'effet produit dans les milieux gouvernementaux a été profond, si bien que des ordres ont été immédiatement envoyés au commandant de l'escadrille des torpilleurs de Cuba de s'abstenir désormais de s'approcher des forts espagnols, et c'est là une preuve du dépit qu'éprouve le gouvernement américain de voir l'échec du plan préparé par l'amirauté.

Indépendamment des pertes subies et que l'on accepte d'ailleurs avec la désinvolture habituelle des Yankees, la tentative avortée pour la seconde fois devant Cardenas parait, en effet, avoir complètement démasqué les intentions américaines, de telle sorte que le maréchal Blanco, maintenant prévenu, pourra prendre de sérieuses mesures pour la défense de Cardenas tant convoité.

Si l'on persiste donc à vouloir s'en emparer, l'effort devra être considérable.

EN ESPAGNE
LA CRISE MINISTÉRIELLE

Le *Matin* reçoit de son correspondant particulier de Madrid le télégramme suivant :

« Voici quelques détails sur la crise ministérielle. En apprenant les événements de Manille, le ministre de la marine exprima à M. Sagasta le désir d'abandonner son portefeuille, lui faisant remarquer que, bien qu'irresponsable du mauvais état de la défense de la baie de Manille, il croyait devoir, par délicatesse, résigner ses fonctions. Le ministre des colonies demanda également à se retirer, alléguant son état de santé ; enfin le ministre des travaux publics fit valoir les mêmes raisons pour prendre sa retraite.

» M. Sagasta pria ses collègues d'ajourner leur résolution jusqu'après l'adoption de la loi d'indemnité par la Chambre.

» La loi ayant été adoptée hier, il est probable que le ministère sera reconstitué dès samedi, sous la présidence de M. Sagasta.

» La répartition des portefeuilles serait la suivante : M. Groizard aux affaires étrangères ; M. Correa à la guerre ; M. Aunon à la marine ; M. Giron à la justice ; M. Capdebon à l'intérieur ; le duc d'Almodovar aux travaux publics ; M. Eguilior aux finances ; M. de Veragua un descendant de Christophe Colomb, aux colonies.

» L'*Imparcial* croit que le nouveau cabinet fera voter le budget, mais qu'il succombera à la première difficulté grave.

» Interrogés par des journalistes à la sortie du conseil, les ministres ont refusé de donner aucune indication sur la situation présente de l'escadre.

» La nouvelle de l'échec des Américains à Cardenas et à Cienfuegos provoque ici un grand enthousiasme.»

La grande « corrida » patriotique

Madrid, 13 mai. — C'est hier jeudi qu'a été courue à la Grand Plaza de toros la corrida patriotique, dont la recette est destinée à la souscription nationale.

Cette journée exceptionnelle de courses avait été organisée par les autorités gouvernementales, municipales et provinciales, sous le haut patronage du roi, de la reine régente et des princesses royales.

Les places avaient été enlevées à des prix extraordinaires, on cite certaines loges payées 50,000 pesetas et certaines places 3 à 4 000 pesetas.

La recette a atteint sept cent mille francs. Toutes les hautes personnalités espagnoles avaient voulu participer à cette belle fête patriotique et les premiers matadors avaient spontanément offert leur épée ; c'est ainsi que la Plaza, superbement décorée aux couleurs nationales, était occupée par tous les représentants de la société madrilène, du monde officiel militaire et politique et que le programme, magnifiquement illustré par des artistes en renom, portait les noms des plus fameux matadors avec leurs quadrilles : Mazzantini, Valentin Martin, Guerrita, Bombitr, Fuenteu, etc. Il est impossible de décrire l'enthousiasme de ces milliers de spectateurs, qui tous portaient les couleurs nationales soit en flots de ruban, soit en insignes.

Lorsque la musique a entonné la marche royale dès l'entrée sur la piste des alguazils suivis du merveilleux cortège de matadors, de picadors et de banderillos dans les costumes les plus éblouissants et les plus riches, tous se sont levés, les femmes agitant leurs mouchoirs ou leurs éventails, les hommes agitant leurs chapeaux, et de toutes les bouches sont partis les mêmes cris enthousiastes : « Vive l'Espagne! Vive la marine! Vive l'armée! »

Nouvelles du Jour

L'état de M. Gladstone

Londres, 13 mai. — Quoique M. Gladstone puisse encore vivre quelques jours, sa faiblesse est telle qu'une catastrophe peut survenir d'un moment à l'autre.

Une scène de Mme Rigo

Vienne, 13 mai. — Une scène étrange s'est passée devant la demeure du tzigane Rigo et de Clara Ward.

Tandis que le tzigane en compagnie de l'ex-princesse rentrait chez lui, sa première femme qui attendait sa venue se jeta sur lui et le frappa à coups de bâton, à la joie des passants.

Le procès Zola. — L'attitude de la défense

Le *Journal* dit avoir rencontré jeudi, au retour de Versailles, Me Labori, qui dément les bruits tendant à faire croire que M. Zola ferait défaut. La défense n'a jamais eu pareille intention.

Robin colonise

On se rappelle Robin, le fameux Robin de Cempuis, l'homme à la morale laïque, défendu *unguibus et rostro* par le conseil municipal de Paris, et obligé, malgré cette haute protection, de rendre sa férule après de désagréables révélations.

Eh bien, Robin de Cempuis, qui évitait de faire parler de lui depuis quelque temps, va partir pour la Nouvelle-Zélande. Son ingrate patrie n'aura pas ses os et il va apprendre aux Maoris les bienfaits de l'éducation dont il est l'inventeur.

L'alcool et la force musculaire

D'une communication récente faite à l'Académie de médecine, il résulte que l'alcool est un puissant stimulant de la force musculaire.

On en a eu la preuve dans des expériences de dynamomètres pratiquées après boire sur des hommes qui avaient absorbé un certain nombre de petits verres.

Mais cet excédent de vigueur, qui se traduit par un plus grand rendement dans le travail, est absolument passager. Le niveau de la force ne tarde pas à tomber à un degré plus bas qu'avant l'absorption, et l'alcool laisse après lui une réaction qui paralyse et atrophie les muscles progressivement.

Les blés de la République Argentine

Buenos-Ayres, 13 juin. — Il est question d'augmenter les droits de sortie sur les blés pour entraver l'exportation et prévenir la disette.

L'ŒUVRE DE LACHENAL
A ROUBAIX

Nous rappelons que c'est le 15 mai que s'ouvrira à la Société Artistique une exposition dans laquelle figureront l'œuvre de James Tissot et plusieurs beaux morceaux du céramiste Lachenal.

A propos de cet émule de Bernard de Palissy, nous donnons ci-dessous une chronique de Francisque Sarcey, qu'on lira avec beaucoup d'intérêt :

« Lachenal m'avait dit plus d'une fois : venez donc un matin me demander à déjeuner, je vous montrerai mon atelier, mes collections et mes fours ; ça vous amusera peut-être.

» Ce n'était pas l'envie qui me manquait, mais le temps. Lachenal demeure à Fontenay-aux-Roses ; ce n'est tout de même pas ici près pour un homme occupé. Je me décidai enfin. J'aime de tout mon cœur ce grand diable de Lachenal, il est artiste jusqu'au bout des ongles, il aime passionnément son métier ; il ne plaint pour achever une belle œuvre ni son temps, ni sa peine, ni sa dépense, et quand elle est finie, c'est un crève-cœur pour lui de la vendre. Il n'a pas encore la réputation toute puissante de son maître Deck, mais cela viendra ; car il a toute la ferveur et tout le désintéressement d'un Bernard Palissy. Les artistes très convaincus, très enthousiastes sont toujours amusants. Je crois bien que celui-là de plus a reçu sa petite étincelle ; mais je ne m'y connais pas assez pour en jurer. Au fait, y a-t-il en céramique beaucoup de connaisseurs ?

» Je m'arrangrai donc un jour pour être libre, et je fus reçu à bras ouverts. Lachenal possède là une petite installation, qui est charmante. La maison est du haut en bas égayée de plats, d'assiettes, de vases, de figures de toutes sortes, dont les couleurs intenses ou claires reluisaient au soleil.

» D'ateliers, je n'en vis point.

» — Tiens, lui dis-je, vous n'avez pas d'ouvriers aujourd'hui ?

» — Mes ouvriers ? me dit-il en riant. Je n'ai d'autres ouvriers que ma femme. Je fais tout moi-même avec son aide ; car elle a fini par savoir le métier comme moi. Je dessine mes sujets ; je compose ma pâte, je la pétris, je la colore, je la fais cuire ; il faut toujours qu'elle et moi soyons là, surveillant l'opération jusqu'au bout. On peut avoir des ouvriers pour la fabrication courante, pour la fabrication commerciale. Je vise plus haut, vous savez que j'ai toujours été un peu toqué. Il faut être un peu fou pour faire de l'art en ce temps-ci. Mais il n'y a que cela d'amusant. Mettons-nous à table.

» On apporta tout d'abord un homard à l'américaine dans une soupière, et bien que je sois un profane en ces matières, je jetai un cri d'admiration en la voyant.

» — Oui, me dit-il, c'est un morceau dont je suis content. Nous l'étrennons aujourd'hui pour vous faire honneur. C'est une des pièces du service de table que m'a commandé Sarah Bernhardt !

» — Pour Sarah Bernhardt.

» — Oui, autrefois, au temps de la Renaissance, c'étaient les grands seigneurs qui s'attachaient les artistes, peintres, sculpteurs, orfèvres, ornemanistes, céramistes, et qui leur commandaient à leur fantaisie des objets en ivoire, en émail ou en orfèvrerie, vases, coupes, armes, cadres, meubles, que sais-je ? Mais aujourd'hui les grands seigneurs et les gros financiers préfèrent acheter de vieux bibelots, qu'on leur vend très cher, qui n'ont pas été faits à leurs goûts et à leur besoin personnels, mais sur lesquels le plus souvent ils spéculent. Il faut donc que ce soient les millionnaires de l'art qui fassent l'utile et noble besogne dont se sont déchargés les ducs et les gens de bourse.

» Il y a quatre ans, Sarah revenait d'Amérique. Je devais lui faire pour son vestibule une décoration fantaisiste; je lui apportai un croquis: elle en parut enchantée, et au cours de la conversation :

» — Voilà longtemps, me dit-elle, que je cherche un service de table; je ne trouve que des choses laides ou banales. Est-ce que vous pourriez m'en exécuter un dont toutes les pièces seraient absolument originales et formeraient un ensemble ?

» Vous pensez si j'acceptai avec transport. Mais je lui fis observer que c'était là un gros travail, qui ne pouvait s'improviser.

» — Ce sera long, lui dis-je et très long, et j'ajoutai : extrêmement coûteux.

» — Eh bien! me répondit-elle, nous prendrons tout le temps qu'il faudra. Je ne suis pas pressée. Et quant au prix ..?

» — Quant au prix ? interrompis-je, la curiosité vivement excitée,..

» — Eh bien! me dit Lachenal, c'est elle qui est toujours en avance avec moi. Elle me donne de quoi faire mes essais et poursuivre. au fur et à mesure, des pièces en train, l'exécution de l'œuvre qui est encore en fabrication, mais qui sera, je l'espère, achevée quand la grande artiste reviendra de ses nouveaux voyages et rentrera à Paris. Je crois qu'elle sera satisfaite ; car elle aura là quelque chose d'unique, et il me semble que ce n'est pas trop mal venu. Je viens d'achever cette soupière.

» Je la regardai plus attentivement : elle est de forme ovale, flanquée à droite d'un coq et à gauche d'un canard. Ces animaux de haut relief, de grandeur nature, sont posés sur un socle et supportent le corps de la pièce, qui est déjà soutenue par de jeunes canetons, dont l'un semble écrasé sous le poids de la soupière. Aussi il crie désespérément, le père canard répond à son appel et fait un mouvement pour aller au secours de sa progéniture ; il allonge donc le cou, et le céramiste a profité de ce mouvement pour en former l'une des anses. De l'autre côté, ce sont les grandes plumes de la queue du coq qui forment la seconde anse. Le couvercle est surmonté de deux poussins qui se becquettent et qui remplacent le bouton.

» La décoration est d'une couleur très brillante. Le coq avec sa crête rouge sang, sa crinière d'or et sa queue d'émeraude. Le canard est également peint de ces riches couleurs qui lui sont naturelles, quand il est à l'état sauvage. La tonalité de la pièce, comme de tout le service, est du bleu turquoise, avec des ruisseaux en relief blancs, dans lesquels courent des fleurs ou des fruits, notamment des branches de pois en fleurs et en graines, puis des haricots à fleurs rouges.

» — Toutes les autres pièces, me dit Lachenal, qui me détaillait cette composition, sont dans le même style; je les ai ornées avec des animaux comestibles, que j'ai représentés vivants. Ainsi, les saucières sont formées d'un poisson qui nage dans des vases. Le saladier est supporté par deux faisans, le faisan doré et le faisan commun, toujours avec les couleurs naturelles de leur plumage ; un légumier est fait de coquillages et de pois sous, des assiettes...

» Il en prit une et me la montra :

» — Oh! lui dis-je, comme elles sont grandes et lourdes !

» — C'est la seule condition que m'ait imposée Sarah. Elle les a voulues ainsi. Elle m'a laissé toute liberté pour le reste. Aucune de ses assiettes n'aura la même décoration. Ses assiettes à poissons seront faites en forme de coquilles, les assiettes à dessert en forme de feuilles, décorées de fleurs et d'oiseaux... Ça n'est ni du Bernard Palissy, ni des faïences italiennes. Sarah m'a demandé de l'inédit, du personnel. J'ai tâché de lui en donner.

» La conversation dévia naturellement sur cette singulière femme, qui donnait une telle leçon aux millionnaires de France et d'Amérique. Puis elle revint sur l'art et les procédés de la céramique. Mais je m'aperçois que j'ai déjà, tout en causant, passé les bornes d'un article ordinaire.

» Je reviendrai sur ce sujet.

» FRANCISQUE SARCEY. »

Chronique Locale
ROUBAIX

Les vrais coupables. — Où donc le rédacteur en chef de l'*Egalité* a-t-il trouvé, dans le discours de M. Edouard Roussel, une phrase, un mot, rendant *tous* les collectivistes responsables de la mort du malheureux Desmet ?

Et si cette phrase et ce mot ne s'y trouvent pas, pourquoi le rédacteur en chef de l'*Egalité* veut-il travestir ainsi la pensée de M. Edouard Roussel ?

Ni M. Roussel, ni personne, n'a jamais dit que Desmet était une victime « des » collectivistes, de *tous* les collectivistes.

Desmet a été tué par un individu qui manifestait au milieu d'une bande de collectivistes, d'où l'on a légitimement conclu qu'il est lui-même collectiviste.

Le conseiller d'arrondissement pour Roubaix-Ouest a exprimé une pensée très juste, quand il a dit à propos du crime commis par cet individu :

« La responsabilité morale de pareils faits » ne se limite pas à celui qui frappe, elle » remonte aussi à ceux qui, par leurs excitations de chaque jour à la haine des » citoyens les uns contre les autres, troublent les esprits faibles, et les amènent à » commettre des crimes. »

Vraiment, cette phrase est très claire : ce ne sont pas les soldats de l'armée collectiviste qu'elle vise, ce sont les chefs, ceux qui jettent dans les âmes et dans les cœurs les ferments de haine, de colère et d'erreur, qui, germant dans des natures violentes et abruptes, se traduisent parfois par des actes comme celui-ci.

On a dit depuis longtemps à François Vanoverloop que les « bourgeois » et les citoyens anti-collectivistes sont les ennemis et les exploiteurs du prolétaire, que ce sont des voleurs et des fourbes, que la misère populaire disparaîtra seulement quand tous ces hommes seront réduits à l'impuissance. Un lendemain d'élection, alors que l'orateur qui lui a enseigné tout cela, son orateur préféré, celui qui a fait apparaître à ses yeux une société dans laquelle lui, Vanoverloop, pourra vivre largement et presque sans travail, alors donc que cet orateur est battu par un de ces bourgeois détestés dont les millions, lui a-t-on dit, sont prélevés sur la misère de l'ouvrier, Vanoverloop est exaspéré. Il est ivre, peut-être. Il manifeste. Il va briser les glaces dans les cafés bourgeois, il frappe sur les passants qui lui sont suspects d'anti-collectivisme, et quand il voit accourir un citoyen qui semble prendre le parti d'une de ses victimes, que fait Vanoverloop? Que se passe-t-il dans cette pauvre tête peu solide, troublée par les fumées collectivistes plus encore que par les fumées de l'alcool ? Voici donc venir un de ces patriotes, un des ennemis de sa classe : « Ah! je vais te faire voir que tu ne feras pas tes embarras avec moi! » Et Vanoverloop, comme une bête brute, se jette sur Desmet, le renverse et le frappe jusqu'à ce que « l'ennemi » ne donne plus signe de vie.

Assurément, c'est Vanoverloop qui a frappé. Mais qui, dès longtemps, avait semé dans ce cerveau épais la pensée de haine d'où, à l'heure donnée, le crime devait surgir?

Et ce Desbarbieux qui ne veut plus travailler parce que M. Guesde n'est pas élu ? Il a un « projet ». Il a décidé en lui-même de tuer un anti-guesdiste.

On dirait qu'il a reçu mandat pour cette exécution.

Ce patriote à sacrifier, il l'a tout près de lui, dans sa propre famille : c'est son oncle. Il prémédite de l'assassiner; il l'attend à un endroit où il est sûr de le voir passer ; il s'y prend, pour le frapper, à deux et trois fois, mais la main n'est pas assez sûre, elle ne trouve pas le bon endroit ; puis la lame du couteau s'est repliée : l'oncle patriote est sauvé.

Mais d'où est venu, dans l'âme de ce guesdiste, le fanatisme qui l'a poussé jusqu'à l'assassinat ?

ALFRED REBOUX.

M. J. GUESDE, interviewé par un rédacteur du *Jour*, lui a expliqué son échec en affirmant qu'on avait usé de violence pour empêcher les ouvriers de voter pour lui :

« Tous les ouvriers furent convoqués dès le matin dans leur usine respective. Là, un bulletin au nom de Motte leur fut remis et ils furent conduits dans les sections de vote, groupés en pelotons dirigés par un homme payé à cet effet. Dans une section de vote, on a même été jusqu'à ouvrir la main de ceux qui allaient déposer leur bulletin dans l'urne; un ouvrier ayant demandé à un de mes porteurs de lui donner un bulletin à mon nom, son gardien l'avertit qu'il n'appartenait plus à l'atelier. Voter pour Motte ou mourir, telle est l'alternative à laquelle furent soumis mes électeurs ».

Tous les Roubaisiens — y compris ceux qui ont voté pour M. J. Guesde — savent que tout cela est faux — et l'*Egalité*, le journal de M. Guesde, a déjà été obligée de reconnaître que jamais les ouvriers n'avaient été convoqués dans les usines le jour du vote.

Cela n'empêche pas, qu'au dehors, la légende fait son chemin et que M. Guesde y aide.

Voilà comment on écrit l'histoire chez les collectivistes.

NOUS RECEVONS les deux lettres suivantes :

« Monsieur le Directeur
du *Journal de Roubaix*.

» Ne lisant pas l'*Egalité*, je n'ai pu relever dès hier l'accusation grave que porte ce journal contre les membres du bureau du Crétinier. Je m'empresse de le faire aujourd'hui, comme président de ce bureau.

» Je répète l'accusation de l'*Egalité* :

» A Wattrelos, section du Crétinier, un surveillant » envoyé par l'Union Sociale et Patriotique se tenait » dans la salle du scrutin et ouvrait au fur et à mesure les bulletins que les ouvriers lui passaient, » avant de les remettre au président. Le fait a été » consigné par le citoyen Lecomte, conseiller municipal, sur une feuille annexée au procès-verbal. »

» *Je déclare que tout cela est absolument faux*, et j'oppose le plus formel des démentis à l'*Egalité*, qui d'ailleurs ne s'en étonnera pas, étant habituée aux protestations que lui valent chaque jour, paraît-il, les assauts qu'elle livre à la vérité et à la bonne foi.

» Ici, l'accusation est plutôt du domaine de la charge, et l'*Egalité* va mettre dans un cruel embarras ceux de ses amis qui faisaient la majorité du bureau, et qui ne peuvent pourtant pas faire rire d'eux et se rendre ridicules pour lui faire plaisir.

» Et d'abord, je transcris textuellement les observations du citoyen Lecomte, annexées au procès-verbal, et que les membres du bureau n'ont même pas signées, les jugeant avec raison à peu près insignifiantes :

» *Réclamation de M. Lecomte :*

» A 10 heures 05 du matin, M. Lecomte Florimond, » assesseur, déclare avoir vu M. Leveugle Henri, » électeur de la section, surveillant de tissage chez » M. D'Halluin-Lepers, donnant au sieur Pollet, dans » la salle, un bulletin ouvert. »

« *Réclamation Raimbaut Emile* :

» A la même heure, M. Raimbaut Emile, déclare » avoir vu entrer un groupe d'électeurs (six) accompagnés du sieur Leveugle Emile, tenant tous à la » main leur bulletin ouvert, et avoir entendu déclarer, le sieur Leveugle Emile, surveillant chez » M. D'Halluin-Lepers, avoir le bulletin du sieur » Pollet et l'avoir eu dans la main (sic).

» *Protestations* :

» Les sieurs Henri Squedin, électeur de la section; » Henri Delannoy, camionneur, électeur de la section, et Henri Leveugle, surveillant, électeur de la » section, protestent contre les réclamations ci-dessus formulées par M. Lecomte Florimond et Raimbaut Emile et s'inscrivent en faux. »

« Il ne reste donc absolument rien de l'accusation de l'*Egalité*.

» Maintenant, voici l'incident auquel fait allusion la réclamation de M. Lecomte:

» Cinq électeurs, parmi lesquels les sieurs Henri Squedin, Henri Leveugle, Pollet, et deux autres que je ne connais pas, entrèrent vers dix heures dans la salle du vote.

» M. Lecomte, qui remplissait les fonctions d'assesseur, interpella alors M. Leveugle, lui disant : « M. Leveugle, vous distribuez des bulletins ? » — « Non, lui répondit l'interpellé, je vous demande pardon, c'est cet électeur qui montre son bulletin. »

» Je jugeai bon à ce moment de faire observer à M. Pollet qu'il n'avait pas le droit d'exhiber son bulletin dans la salle, et je fis sortir les cinq électeurs.

» Chacun revint ensuite et vota. Pollet, en votant, à bulletin fermé, dit, très surexcité, à M. Lecomte : « Voilà, vous m'avez accusé d'être anarchiste, parce que je n'ai plus voulu être socialiste. »

» Et voilà tout l'incident, si incident il y a.

» Qu'on relise après cela l'accusation de l'*Egalité*

» Il me paraît superflu d'ajouter que je n'ai vu personne dans la salle contrôler les bulletins, et je crois tout aussi inutile de dire que je ne l'aurais pas toléré un seul instant.

» Si c'est de M. Leveugle que l'*Egalité* veut parler, qu'elle sache que cet électeur n'a été vu dans la salle qu'au moment de son vote, et qu'il n'y a paru ni avant, ni après.

» Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

» L. JACQUEMONT. »

**

« Monsieur Alfred Reboux,

» En réponse à l'accusation de l'*Egalité* et à votre demande de renseignements sur les faits soi-disant frauduleux qui se seraient passés dimanche dernier, je m'empresse, dans l'intérêt de la vérité, de vous faire connaître ce que j'ai vu, comme l'ont vu bien d'autres qui au, besoin, pourraient en témoigner.

» Dimanche vers dix heures du matin, M. Leveugle, surveillant au tissage D'Halluin-Lepers, entra dans la salle du scrutin, suivi ou accompagné de plusieurs autres électeurs, quand l'un d'eux lui fit voir son bulletin; sur la réclamation de M. Florimond Lecomte, assesseur, cet électeur, qui voulait simplement faire « rager » (textuel) les socialistes membres du bureau, passa devant eux, tenant toujours son bulletin grand ouvert en leur disant : « Te vo Ugène ichi, et dire que j'ai été in prijon pou les socialistes.» M. Jacquemont, président du bureau, le fit alors sortir de la salle, et ce n'est que plus tard qu'il revint voter.

» Quant à M. Leveugle, il quitta la salle après avoir voté.

» M. Florimond Lecomte a, en effet, fait consigner cet incident au procès-verbal, en l'appuyant de sa signature, ainsi que de celle du secrétaire, lequel cependant n'avait rien vu, puisqu'il était assis au bureau, et que des électeurs attendant leur tour lui masquaient l'entrée de la salle.

» Voilà à quoi se réduit la fameuse accusation de l'*Egalité*, accusation du reste aussi bête que mensongère.

» A mon avis, le reporter de ce journal, o de son chef considérablement grossi cet incident ; qu'il aille plutôt consulter le procès-verbal rédigé par M. F. Lecomte lui-même.

» Veuillez agréer, Monsieur Reboux, l'assurance de ma haute considération.

» LAURENT FLIPOT. »

Echos des scènes de désordre de lundi. — L'individu qui avait frappé, lundi soir, Louis Collier, le jeune homme à la défense duquel s'était porté le malheureux Desmet, a été arrêté à Croix par les agents de sûreté Labbe et Cochez.

C'est un jeune homme, âgé de dix-neuf ans, nommé Henri Quique, dit « Lili », demeurant rue de Thionville, à Croix. Il a été transféré à la maison d'arrêt de Lille.

— Une autre arrestation a été opérée, vendredi matin. C'est celle d'un tisserand, Henri Vrau, âgé de 25 ans, demeurant rue de Mouvaux, inculpé de coups et blessures sur M. Huot, le gendarme en retraite qui a été assailli, comme nous l'avons dit, lundi soir, par une bande de collectivistes.

— Enfin un débourreur nommé J. Deprince, âgé de 22 ans, et une soigneuse, Marie Capart, âgée de 27 ans, demeurant tous deux en garni, rue du Cartigny, ont été arrêtés vendredi vers midi.

Ils seront poursuivis pour coups donnés, lundi soir, rue d'Alger, à M. Roggemans.

Les anarchistes s'en mêlent. — Dans la nuit de jeudi à vendredi, la police a découvert dans tous les quartiers de la ville des manuscrits anarchistes qui ont été immédiatement enlevés.

Ces petits placards écrits grossièrement à l'encre rouge portaient, les uns les mots suivants : « Mort aux bourgeois! Mort aux curés ! Vive la Révolution sociale ! Vive l'anarchie ! »

D'autres invitaient les compagnons à s'associer à leurs frères d'Italie et d'Espagne, à commencer le chambardement « pour le bonheur de l'humanité. »

Nous prions instamment les lecteurs du *Journal de Roubaix* connaissant quelqu'une des agressions qui ont ensanglanté les rues de Roubaix, dimanche et lundi, de vouloir bien nous en donner connaissance par écrit, ou de passer dans nos bureaux d trois à six heures du soir.

L'administration du Bureau de Bienfaisance nous prie d'annoncer que l'exposition des primes en nature de la Fondation Alfred Motte-Grimonprez sera ouverte dans la salle des fêtes de l'ancien collège, du dimanche 15 mai au samedi 21 mai, de 10 heures à 4 heures, et que la distribution en sera faite publiquement, dans la même salle, le dimanche 22 mai, à 4 heures de l'après-midi.

Une fête en l'honneur d'un médaillé du travail. — Mardi, à six heures du soir, les employés et contre-maîtres de la maison Motte, Delescluse frères et Cie, au nombre de vingt-cinq environ, se sont rendus chez M. Castel, directeur de teinture, pour le féliciter de la médaille du travail qui vient de lui être décernée ; ar M. le Ministre du commerce, en raison de ses trente années de service dans la maison.

Pour lui laisser un souvenir durable de leur sympathie, ils lui ont offert un bronze d'art représentant la science. M. Castel a su, en effet, conquérir, malgré une instruction modeste, la science de colorer avec talent les tissus.

C'est M. Joseph Segard, un autre médaillé, qui a pris la parole au nom du personnel. M. Castel lui a répondu en termes très émus. La fête s'est terminée par un concert improvisé.

M. Castel, qui a débuté à l'âge de douze ans comme apprenti teinturier, est maintenant directeur de la teinturerie de cette importante maison.

Tout en s'occupant avec la plus grande énergie de son métier, M. Castel a su se dévouer à la cause publique. Il a été huit ans conseiller municipal de Croix, où il habite le quartier du Créchet, et actuellement il est membre du Bureau de bienfaisance de cette commune. C'est un patriote dévoué, qui a servi dans l'infanterie de marine et par son esprit d'ordre et d'économie, par son travail assidu, il est propriétaire de sa maison et peut être cité comme exemple à tous ses compagnons d'atelier.

L'œuvre des écoles d'Orient.—Cette œuvre, solennellement recommandée à l'univers catholique par plusieurs Encycliques de Léon XIII, a pour but de maintenir et de propager l'*Union des Eglises* par l'éducation des générations nouvelles au moyen des écoles, séminaires, asiles, orphelinats, etc. et surtout par la formation d'un bon clergé indigène dans les différents rites.

L'Orient renferme, en dehors des infidèles, plus de 75 millions de schismatiques, appartenant aux diverses Eglises séparées, et qu'on ne peut atteindre que par l'école et par les œuvres de charité.

Les membres de l'œuvre versent chaque année une aumône si petite qu'elle soit. Toute souscription annuelle de 10 fr. donne droit à un exemplaire du Bulletin qui parait tous les deux mois.

On peut assurer à perpétuité sa souscription à l'Œuvre, en envoyant un titre de rente de 10 fr. ou une somme suffisante pour acheter ce titre. Le versement de ce capital (soit 330 fr. environ pour 10 fr. de rente annuelle en 3 0/0) donne droit au titre de Fondateur. Tout fondateur participe, pendant sa vie et après sa mort, aux prières et bonnes œuvres qui se font, dans ces nombreuses missions, pour les bienfaiteurs et les associés, et à une messe qui se dit tous les mois. Les fondateurs sont abonnés *pour la vie* au Bulletin de l'Œuvre.

Dimanche prochain 15 mai, un sermon de charité sera donné en faveur de cette œuvre importante en l'église Saint-Martin, aux messes de neuf heures et de midi ainsi qu'à la grand'messe.

Les personnes qui ne pourraient assister à ces conférences peuvent adresser leurs offrandes à M. le Doyen de Saint-Martin ou à M. Souxdorf-Horent, 89, rue de l'Industrie, où elles seront reçues avec grande reconnaissance.

Les conférences au Cercle militaire. — La dixième conférence, qui n'avait pu avoir le 6 mai, a été faite vendredi soir, à neuf heures, sous la présidence de M. le commandant Despatures, au local du Cercle militaire.

Un grand nombre d'officiers s'y étaient rendus pour entendre M. le lieutenant Curey, du 1er bataillon d'artillerie à pied, parler de la batterie d'artillerie en *stationnement*, en *marche* et au *combat*.

En stationnement, la batterie peut être logée, cantonnée ou bivouaquée.

Dans le premier cas, hommes et chevaux sont à l'abri; le logement diffère peu de la caserne, somme toute ; aussi n'y a-t-il que peu de chose à en dire, sinon à faire des recommandations d'ordre intérieur.

En cantonnement, les hommes sont logés chez l'habitant et les chevaux répartis dans les écuries de la localité ou mis à la corde dans un endroit choisi à cet effet. Les avis sont très partagés, parmi les officiers d'artillerie, quant au mode de cantonnement des chevaux. Les uns voudraient voir ces animaux à l'abri dans les écuries, tandis que d'autres préconisent le système d'attache à la corde, tel qu'il se pratique au bivouac, dont nous dirons deux mots tout à l'heure.

Néanmoins, on a remarqué au cours d'essais faits pendant de récentes manœuvres que les chevaux logés dans les écuries pendant les cantonnements étaient plus résistants à la fatigue que leurs congénères des autres batteries qui avaient passé la nuit dehors et à la corde. On fait cependant observer, non sans raison, que ce dernier système offre l'avantage de pouvoir surveiller d'une façon plus efficace si les distributions sont faites régulièrement tout en permettant de panser les chevaux sous les yeux des officiers de semaine.

Le conférencier explique ensuite la formation du bivouac et montre d'une façon très claire, grâce à des croquis tracés au tableau, l'emplacement des pièces, des caissons, des chevaux de la forge, des fourgons, des tentes de la troupe et des officiers.

M. le lieutenant Curey passe alors à la batterie en marche dont il explique les différents mouvements aux trois allures; mouvements qui ont été si simplifiés par les derniers règlements. Il cite quelques exemples de l'artillerie allemande pendant la campagne de 1866 (Sadowa) et celle de 1870, où des batteries ont accompli des marches extraordinaires.

Enfin, au combat, l'artillerie joue un rôle prépondérant dans la bataille. Le conférencier parle de la mise en batterie et entre dans quelques détails techniques au sujet du tir dont il explique le réglage, basé naturellement sur l'appréciation de la distance. Celle-ci se détermine en peu de temps et au moyen du canon. On a bien inventé le télémètre et le chronomètre dans ce but; mais ces instruments ne donnent pas toujours les résultats que l'on en attend. Il en est de même des tables de tir, très exactes, mathématiquement parlant; mais elles ont été calculées dans des conditions atmosphériques et hygrométriques qui se présentent rarement, sinon jamais.

Pour apprécier la distance, on procède d'ordinaire par encadrement, c'est-à-dire en tirant deux coups de canon: un coup court et un coup long. On arrive ainsi à régler son tir en mettant la hausse au point.

M. le lieutenant Curey dit encore comment la batterie doit se défendre contre les charges de la cavalerie. Cette arme généralement charge en fourrageurs et en ligne; les fourrageurs ne sont guère à craindre, tandis qu'une charge en ligne peut être très meurtrière. C'est le moment du tir à mitraille; malheureusement, ce tir n'est pas réglé et quand on l'emploie, les servants perdent souvent leur sang-froid.

Le conférencier achève son intéressante causerie en faisant un parallèle entre l'artillerie et l'infanterie. Il montre le ravage que cette arme spéciale peut faire sur un champ de bataille et quel effet moral elle produit sur l'ennemi visé. On compte généralement qu'un coup de canon équivaut à deux cents coups de fusil !

C'est applaudi par tous les officiers du cercle et vivement félicité par le président, M. Despatures, que M. le lieutenant Curey termine cette attachante conférence.

Club hippique de Roubaix. — Nous voici à quelques jours du grand concours hippique international.

Les 22 et 23 mai, l'annuel rendez-vous à la magnifique piste du Breucq des fervents de l'équitation, des amoureux du beau type du cheval. Cette réunion provoque des rivalités d'élégance. Préparez vos belles toilettes, Mesdames ! car la piste du Breucq sera toujours l'enceinte la plus sélecte de la région.

La Compagnie des tramways à vapeur de Lille à Roubaix nous informe qu'elle organisera un service spécial pendant les deux jours du concours, qui donnera toute satisfaction aux personnes se rendant à la piste du Breucq.

Les départs de la Grand'Place de Roubaix auront lieu toutes les 5 minutes. Les départs de la Grand'Place de Lille auront lieu toutes les 30 minutes, à l'heure et à la demie.

En outre, des trains spéciaux à destination du club partiront de la place de Lille à 1 h. 15. 1 h. 45. 2 h. 15.

Le retour sera également assuré par des trains spéciaux.

Au Cercle horticole de Roubaix. — Le Cercle horticole de Roubaix, dont le siège est au *Café Fourmisien*, rue du Vieil-Abreuvoir, tiendra une assemblée générale le 15 mai, à 5 heures, voici l'ordre du jour :

1° Lecture des procès-verbaux; 2° Lecture du courrier; 3° Apports; 4° Tombola gratuite pour les membres présents seulement.

A la « Ruche Roubaisienne ». — Le conseil d'administration de la sociétés'est réuni en son local, vendredi 13 mai, 68, rue du Collège, et a procédé à l'adjudication des 15[20 dernières maisons, à ériger cette année sur le terrain du Raverdi. 54 entrepreneurs ont répondu à son appel. Voici les résultats de cette adjudication :

1er Lot : Terrassement, maçonnerie, citernage. 6 soumissionnaires. — MM. Dhalluin, rabais 6,05 0[0; Bussen fils, 1 0[0. Dubayon Casimir, 3.75 0[0; Louis Degand, 5,90 0[0; Jean frère, 5.82 0[0; César Duret, 5 77 0[0. M. Dhalluin est déclaré adjudicataire avec 6.05 0[0 de rabais.

2e Lot : Pierres bleues et marbrerie. 2 soumissionnaires.— MM. Alb, Lamarque, rabais 10.30 0[0 ; Edmond Pachy, 12.25 0[0. M. Pachy est déclaré adjudicataire avec 12.25 0[0 rabais.

3e Lot : Charpente, menuiserie, quincaillerie, 9 soumissionnaires. — MM. Remy Van Weldem, rab. 6.11 0[0; Vanackère Florin, 3,15 0[0; Bayart et Vantroyes, 2 0[0; Droisart-Longaud, 5,87 0[0; Delerue. 4,25 0[0; Lefebvre, 4 0[0; Damien Thieffry, 5.55 0[0; Deboscher Capart, 6.10 0[0; Louis Lambert, 2,50 0[0. M. Remy Van Weldem est déclaré adjudicataire avec 6.11 0[0 rabais.

4e Lot : Couverture en zinc. 6 soumissionnaires. — MM. Brunin, 5.55 0[0 rabais; Emile Lefebvre, 6.15 0[0; Alfred Gras, 3 0[0. Dominique Delneste, 6 25 0[0; Emile Deschamps, 8.10 0[0; Arthur Bourgois, 11,25 0[0. M. Arthur Bourgois est déclaré adjudicataire avec 11,25 0[0 de rabais.

5e Lot : pompes et plomberie. 6 soumissionnaires. — MM. Mathon, 12 0[0 rabais; Alfred Gras, 10 0[0; Emile Lefebvre, au prix du devis; Bourgois, 11,25 0[0; Dominique Delneste, 7.05 0 0; Brunin, 6 35 0[0. M. Mathon est déclaré adjudicataire avec 12 0[0 rabais.

6e Lot : ferronnerie, gros fers. 7 soumissionnaires. — MM. Eugène Caron, 12 75 0[0 rabais; André Vanneste, 12,57 0[0; Louis Bouton, 9 0[0; Léon Dumire, 8 0[0; A. Petry, 12.67 1[2 0[0; Charles Prey, 12,65 0[0; Vivien Vernier, 12.55 0[0. M. Eugène Caron est déclaré adjudicataire avec 12 75 0[0 rabais.

7e Lot : Plafonds et enduits. 8 soumissionnaires. — MM. Georges Chantry, 16.98 0[0; Emile Dussart, 7 0[0; Decock, 16.65 0[0; Lefebvre-Prevost, 13 0[0; François Chantry, 17.15 0.0; B. Hespel, 11.60 0[0; Pierre Merchez, 10.75 0[0; G. Deffrenne, 16.11 0[0. M. François Chantry est déclaré adjudicataire avec 17.15 0[0 de rabais.

8e Lot : Carrelages et parquets. 2 soumissionnaires. — MM. Constant Hoost, rabais 4 50 0[0 ; Jules Legrand, 5.50 0[0. M. Jules Legrand est déclaré adjudicataire avec 5.50 0[0 rabais.

9e Lot : Peinture et vitrerie. 7 soumissionnaires. — MM. Paul Lamarque, 17.20 0[0 rabais; Eloi Lemaire, 10,10 0[0; Joseph Henneuse, 23,65 0[0; Th. Gilmant, 22,07 0[0; Louis Lempereur, 17 0[0; Gyre fils, 22,67 6 0, Gilman et Carbonnel, 12 0[0; Alexandre Masurel, 23.10 0[0. M. Alexandre Masurel est déclaré adjudicataire avec 23,10 0[0 de rabais.

Le conseil passe ensuite en revue les diverses affaires urgentes à l'ordre du jour :

1° M. le Président donne lecture d'une lettre de MM.A. Voisart et H. Lizot, membres du conseil d'administration, qui se plaignent de la lenteur avec laquelle les entrepreneurs exécutent les réparations dans les maisons. Le Conseil décide de sévir contre les dits entrepreneurs si ces réparations ne sont pas exécutées dans le plus bref délai ;

2° Admission de nouveaux sociétaires ;

3° Tous les intéressés du quartier du Raverdi seront convoqués pour dimanche 15 courant, à 10 heures 1[2 du matin, pour arrêter définitivement leur lotissement rectifié par le directeur des travaux, avant le commencement des dits travaux ;

4° Les travaux au Blanc-Seau vont commencer lundi prochain sans faute. Le déblaiement du terrain est déjà commencé.

Nécrologie. — Nous apprenons la mort de M. l'abbé René Bonduelle, ancien professeur de rhétorique au collège de Roubaix, décédé dans sa famille, à Marquette.

La Commission de la Société des Anciens Sous-Officiers Français nous prie d'informer les sociétaires que la réunion mensuelle de dimanche prochain est remise au dimanche 22 courant.

Association des anciens élèves de l'Institution Notre-Dame des Victoire à Roubaix. — La réunion mensuelle de l'Association aura lieu le dimanche 15 mai, à huit heures et demie La messe sera célébrée pour le repos de l'âme de M. Edmond Motte-Cordonnier, membre fondateur de l'Association, décédé à Armentières, le 9 mai 1898, dans sa cinquante-cinquième année.

Comité Justice Egalité. — Le Comité Justice-Egalité se réunira dimanche à onze heures 1[2, en son local ordinaire.

Syndicat Mixte de l'Industrie Roubaisienne. — Section des archers : Les archers sont invités à assister à la réunion qui aura lieu dimanche prochain à cinq heures précises au siège syndical, 22, rue de la Paix. Communication importante.

Un magnifique paravent, en quatre panneaux style Louis XV, est actuellement exposé à la vitrine de M. Rohart-Mahieu, rue du Moulin. Tout le monde s'arrête émerveillé devant cette véritable œuvre d'art. Chacun des panneaux est formé d'un paysage admirablement rendu, et donnant l'illusion de la réalité. C'est la maison de chromolithographie de M. René Coez, rue du Tilleul, qui a reproduit si fidèlement ces perspectives de verdure et de fleurs du plus charmant effet. Le travail est d'une perfection rare. Les chromos ont une finesse d'exécution qui les fait prendre pour l'œuvre de quelque peintre de mérite.

L'ensemble du paravent, avec ses incrustations d'or, sa forme légère, sa tournure élégante, en fait un objet des plus gracieux, qui ne contribuera pas peu au coquet ameublement d'un salon.

La maison Coez a fait preuve, dans l'exécution de ces panneaux-paysages, d'un talent et d'un bon goût auxquels chacun se plaira à rendre hommage.

Le paravent restera exposé encore quelques jours à la vitrine de M. Rohart-Mahieu.

Un vol avec effraction, rue de Blanchemaille. — Dans la nuit de jeudi à vendredi, des malfaiteurs restés inconnus se sont introduits dans le magasin d'escargassage de laine et coton de M. Duquesne, au n° 68 de la rue de Blanchemaille.

Après avoir fracturé la porte d'entrée, les individus se rendirent au fond du magasin et choisirent une des plus belles balles de coton qu'ils essayèrent en vain de sortir. Les voleurs, qui n'avaient pu ouvrir qu'un seul battant de la grande porte, durent abandonner leur charge trop volumineuse pour passer par cette ouverture.

L'un d'eux descendit alors dans la cave au charbon et chaussa les bottines du chauffeur qui s'y trouvaient. Il marcha ensuite sur des balles de coton, laissant de nombreuses empreintes de pas, dans le but, sans nul doute, de faire soupçonner le chauffeur de l'établissement.

A la suite de leur visite nocturne, les malfaiteurs se retirèrent en emportant une pelle et une pince que des paveurs, occupés dans la rue de Blanchemaille, avaient déposées le soir, en quittant leur travail, dans le magasin de M. Duquesne. Ils abandonnèrent en même temps les bottines du chauffeur sous la grande porte.

Ce fut le lendemain matin seulement que M. Duquesne s'aperçut du vol d'outils et de la tentative de vol de coton dont il avait été victime pendant la nuit. Il se rappela alors que, la veille, vers dix heures et demie, son chien avait aboyé assez longtemps et avec persistance. M. Duquesne, qui venait de se coucher, n'y fit pas attention et s'endormit.

On ignore encore quels sont les voleurs ; mais on a des raisons pour croire qu'ils étaient au courant des habitudes de la maison.

Incroyable! — Voici un fait extraordinaire qu'il est utile de noter dans l'intérêt même des Roubaisiens; nous le signalons surtout à l'approche des premières communions, car il intéresse les mères de famille ; on peut se procurer, pour le prix de 13 75, dans un magasin de la rue de la Gare, au numéro 45, une montre en argent avec sa chaîne, et pour le prix de 25 francs, une très jolie montre en or ! Tous les autres articles se vendent à ces prix réduits ; c'est une véritable aubaine qu'il ne faut pas manquer de saisir.

Tous ces objets viennent de Besançon et sont garantis.

Un accident boulevard de Paris. — Vendredi après-midi, à trois heures, un cycliste, M. Jules Descarpentier, suivait le boulevard de Paris, à une allure assez rapide, lorsque le pneu du devant sauta tout-à-coup; de ce fait M. Descarpentier fut violemment projeté sur le gravier; relevé par un passant, témoin de l'accident, le cycliste, qui avait la figure ensanglantée et des contusions aux jambes, reçut des soins sommaires dans une maison voisine, puis il regagna son domicile, rue de l'Epeule.

La Compagnie franco-russe, ce magasin si renommé, place à l'angle de la Grande Place et de la rue du Château, fait actuellement, à des prix infimes, liquidation de ses articles de lingerie. A noter, dans la même maison, les articles de première communion, et un stock de belle soie, à des conditions très avantageuses.

Croix. — *Agrandissement de l'école des garçons, rue Kleber.* — Les travaux d'agrandissement des classes scolaires de la rue Kleber ont reçu définitivement l'approbation préfectorale et recevront prochainement leur exécution.

— *Le recensement des chevaux.* — Les opérations de classement des chevaux, juments, mulets et mulets susceptibles d'être acquis pour le service de l'armée auront lieu à Croix, sur la Grand'Place, le 6 juin, à sept heures du matin.

— *Société de gymnastique « La Patriote. »* — Les pupilles et adultes sont priés de ne pas manquer à la réunion de samedi soir, pour la répétition des mouvements qui doivent être exécutés à la Fête de Gala qui a lieu au Grand Théâtre de Lille, le lendemain, 15 courant, à trois heures.

Dimanche, réunion au local, à deux heures précises. Départ par le train de deux heures 27 ; tenue d'été.

Wasquehal. — *Avis aux contribuables.* — Les contribuables sont prévenus que le contrôleur des contributions directes arrivera à Wasquehal, le lundi 16 mai, à huit heures et demie du matin, à la Mairie, à l'effet de constater les changements à opérer pour la confection des rôles des contributions directes de 1889.

Le contrôleur rédigera, de concert avec le maire et en présence du percepteur, les états des changements concernant les contributions personnelle-mobilière et des portes et fenêtres, ainsi que la taxe sur les biens de main-morte. Il révisera l'état matrice des prestations et procédera à la constatation des propriétés non-bâties devenues imposables, ou ayant cessé de l'être, des constructions et des démolitions totales ou partielles.

Il recueillera, en outre, les renseignements relatifs à la contribution des patentes.

— *La fête du quartier de l'Eglise.* — La fête du quartier de l'Eglise, annoncée pour dimanche prochain 15 courant, n'aura pas lieu.

— *Une fête cycliste.* — Un rallye-paper, exclusivement réservé aux cyclistes de Wasquehal aura lieu dimanche prochain 15 courant. Le départ aura lieu à deux heures à l'Hôtel des Cyclistes, près la Place.

— *Chorale « les Amis-Réunis ».* — Les membres de la société chorale « Les Amis Réunis » de Wasquehal sont priés d'assister à la répétition générale qui aura lieu samedi, à 9 heures du soir.

Cette répétition étant faite en vue de l'audition de la messe de la Pentecôte, la commission compte absolument sur la présence de tous les sociétaires.

Ascq. — *Réunion du Conseil municipal.* — Les membres du Conseil municipal sont convoqués pour la session ordinaire de mai, le lundi 16, à huit heures du soir.

Ordre du jour : Session de mai. Chemin vicinal n° 2 ; emprunt. Révision du traitement du receveur. Questions diverses.

Flers. — *Les premières communions.* — La cérémonie de la première communion sera célébrée demain dimanche, à l'église paroissiale de Flers. Treize garçons et vingt-cinq filles y prendront part.

Voici l'heure des principaux offices de la journée : A 7 heures, messe de communion ; à 10 heures, grand'messe en musique ; à 4 heures, vêpres avec sermon.

Lys. — *Le recensement des chevaux.* — La commission instituée pour procéder, en 1898, au classement des chevaux, juments, mulets et mules, susceptibles d'être requis pour le service de l'armée, se réunira à Lys, le 31 mai, à dix heures du matin, place de l'Eglise.

Les propriétaires sont prévenus qu'ils devront présenter eux-mêmes ou faire présenter ces animaux par des personnes en mesure de fournir toutes les explications nécessaires.

Pour caisses et serviettes échantillons, adressez vous à la fabrique **Soyez Père** à Lille, qui fait aussi bien et meilleur marché qu'à Paris. 29275

Communications

SOCIÉTÉ DE PIQUET « LES SANS-CRAINTE ». — Les sociétaires sont invités à assister à la réunion mensuelle, dimanche 15 mai, à sept heures et demie du soir, au local, chez M. Flipo, 87, Grande-Rue. Ordre du jour : 1° Cotisations ; 2° Communications diverses ; 3° Prix de mises à jouer.

CLUB DES « GAIS-PLAISANTS ».—La commission administrative rappelle aux sociétaires que la réunion mensuelle, qui aura lieu dimanche prochain, à onze heures et demie, au local, chez M. Flipo, 87, Grande-Rue. Ordre du jour : 1° Cotisations ; 2° Compte-rendu sur le dernier concert ; 3° Visite chez les membres honoraires date à fixer. Présence indispensable. L'amende sera appliquée à tout absent.

SOCIÉTÉ DES ANCIENS MILITAIRES DE L'ARMÉE BELGE qui ont servi en Belgique pendant la guerre franco-allemand 1870-71. — Les sociétaires sont priés de se rendre à la réunion qui aura lieu dimanche 1 courant, à quatre heures et demie précises, au local, place de la Gare, Brasserie des Orpheonistes.

PHILHARMONIQUE DU JEAN-GHISLAIN. — La commission prie les sociétaires de ne pas manquer à la répétition générale du samedi 14 courant, à neuf heures ; plusieurs communications importantes seront faites. Présence indispensable.

Chaussures Economie par la qualité. — Cordonnerie de luxe Boucan-Verecke, 5, rue Pierre-Motte, Roubaix.

Avis. — Les bureaux de renseignements et annonces du *Journal de Roubaix* sont fermés les dimanches et jours fériés.